

ET LA LOUISIANE?

Pour moi, parler français, c'est la chose la plus naturelle. C'est aussi naturel que de respirer de l'air du printemps ou de boire de l'eau fraîche d'une source. En effet, mon parler français, c'est la terre fertile d'où viennent mes idées, mes pensées, mes poésies, mon histoire. Mon parler franco-louisianais, c'est là où brûle le feu de mon identité.

Et c'est à remarquer qu'en Amérique française, nous avons tous bu de la même source. Nous partageons les mêmes aires, les mêmes courants d'air. C'est autour du même feu que nous avons affilé nos langues en racontant les mêmes histoires. C'est toute la même terre - un pays - une puissance francophone d'Amérique.

Oui, la Nouvelle-France. Les cartographes l'ont bien détaillée, il y a des siècles. Des provinces maritimes aux côtes pacifiques; des régions de la neige et de la glace jusqu'aux eaux bousillées du golfe du Mexique; les terres des fleuves Saint-Laurent et Mississippi, le Missouri; des Appalaches aux Rocheuses. Une géographie puissante, la Nouvelle-France en Amérique. La fille aînée, l'Acadie; le grand frère, le Québec; la petite soeur, la Louisiane. Et une histoire commune. Une histoire qui a redéfini les bornes de cette Amérique française. Une odyssée qui nous emmène autour de ces tables aujourd'hui, autour du feu communal où brûlent les identités des Américains d'expression française.

En Louisiane, nous avons compris que si nous reculons sur notre langue française, nous serons emportés purement et simplement. Parce qu'en effet, c'est à travers notre langue que nous existons aux États-Unis autrement que comme un État parmi tant d'autres. Notre langue française fait la Louisiane plus grande qu'elle n'est. Nous avons compris qu'il est primordial de la promouvoir et de la défendre pour faire vivre la puissance de notre identité culturelle.

Pour la Louisiane, comme pour chez vous, il importe d'assurer l'emploi du français dans toutes les situations de la vie professionnelle, de la vie quotidienne et dans les médias; de conduire une action déterminée visant à favoriser l'accès au savoir en langue française; de relever le défi de l'assimilation. De plus, il est absolument indispensable de doter la Louisiane des moyens nécessaires à sa présence dans la Francophonie, surtout dans la Francophonie américaine.

Pour réussir ces objectifs ambitieux, l'Assemblée législative de la Louisiane a créé en 1968 le Conseil pour le développement du français en Louisiane, le CODOFIL, dont j'assume la direction depuis cinq ans.

Selon la loi Numéro 409, le gouverneur de l'État autorise le CODOFIL «de prendre toute initiative nécessaire pour assurer le développement, l'utilisation et la préservation de la langue française, comme elle existe en Louisiane, au profit éducatif, culturel, économique et touristique de l'État.»

Dans ses premiers 25 ans d'existence, le CODOFIL a bâti une infrastructure pour l'enseignement du français dans les écoles élémentaires où le français n'était plus enseigné. Aujourd'hui, nous avons plus de 85 300 étudiants - je dis bien, 85 300 étudiants - à tous les niveaux, instruits par plus de 850 professeurs de français, près de 650 de ce nombre venant de la Louisiane. À date, sept commissions scolaires, poussées par des regroupements de parents très militants, ont établi des programmes d'immersion française dans une vingtaine d'écoles où presque 2 000 élèves bénéficient d'un enseignement en français pour au moins 60 p. 100 de la journée. Et, grâce à la grande réussite académique de ces programmes, on prévoit la création de plusieurs nouveaux programmes dans un proche avenir.

L'éveil culturel des Franco-Louisianais suscité par le CODOFIL il y a plus de 20 ans est une grande réussite; la vitalité et la popularité des musiques et des cuisines cadiennes et créoles en sont témoins. Aussi témoins sont les activités des douzaines d'associations qui créent un réseau de soutien et de promotion pour le développement du français dans le secteur privé.

Depuis 1993, nous avons redoublé les initiatives pour sensibiliser les Franco-Louisianais à leurs responsabilités dans ce mouvement. Parce que nous avons compris que ce n'est pas par simples actes législatifs ni par mandats que nous allons faire rayonner le français en Louisiane. Il faut toute une communauté vibrante et engagée - les universitaires, les enseignants, les musiciens, les écrivains, les fermiers, les parlementaires, les pêcheurs, les gens d'affaires, tous les Cadiens et les Créoles - le peuple. On a chacun notre rôle et notre valeur dans cette mission de re franciser la Louisiane.

Lors du 25e anniversaire du CODOFIL en 1993, nous avons repris le parrainage de Paroles et Musique, un événement culturel des écrivains, des poètes et des musiciens franco-louisianais qui se rassemblent pour une soirée entièrement en français. Depuis cet anniversaire, nous accordons le prix de Louisiane aux individus et aux sociétés qui ont contribué à la promotion et à la préservation de l'héritage français.

En 1993, grâce au CODOFIL, la Louisiane a repris sa place légitime au sein de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF).

En 1994, nous nous sommes tournés vers l'Acadie et le Congrès Mondial Acadien. C'est le CODOFIL qui a garanti la présence de la Louisiane au Congrès et qui a préparé le chemin pour emmener le deuxième congrès en Louisiane en 1999.

L'année 1995 a vu la naissance des associations comme Action cadienne, et l'Association des étudiants cadiens, deux groupes associatifs qui revendiquent les droits des Cadiens en Louisiane. Durant cette année, le CODOFIL a créé la Société des écrivains franco-louisianais et a veillé sur la création d'un chapitre louisianais de l'Association des radiodiffuseurs francophones (la FBC), afin de bien regrouper tous nos animateurs cadiens et créoles. En 1995, nous avons aussi parrainé une série de soirées littéraires, Les Vents de Carême, et Ein ?tit brin de culture, des espaces francophones où peuvent s'exprimer les Franco-Louisianais.

En 1996, nous avons lancé ABC 2000, un projet d'alphabétisation des adultes, et Hospitalité s'il-vous-plaît, un programme de cours de tourisme en français dans les écoles techniques.

La FrancoFête 99, la célébration du tricentenaire de l'établissement de la colonie française en Louisiane, ainsi que le deuxième Congrès Mondial Acadien en Louisiane, deux grands outils pour le développement du français dans l'industrie du tourisme, ont obtenu, cette année, le statut de projets privilégiés par le Bureau du Tourisme de l'État.

Eh oui, il faut payer fort, mais on regriche le courant dans notre petite pirogue.

Et tout cela, il faut préciser, sans même de bouclier comme il existe au Canada - sans bouclier de lois et de programme d'aide financière du gouvernement fédéral pour se prémunir contre les dangers qui menacent le caractère français de la Louisiane. Les Louisianais n'ont que le droit à la citoyenneté «américaine» et le droit de parler l'anglais comme seule langue officielle.

La Constitution de 1974 de l'État de Louisiane permet aux Louisianais le droit d'affirmer leur identité culturelle et linguistique. Malgré ce fait, le CODOFIL, le bras gouvernemental qui doit veiller sur l'épanouissement de la Francophonie en Louisiane, n'est subventionné qu'au niveau d'intérêt spécial. On peut alors se poser des questions sur les pouvoirs politiques réels des autres communautés francophones aux États-Unis : au Texas, au Missouri, en Illinois, en Nouvelle Angleterre.

Nous avons étudié avec grand intérêt la politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadienne du Canada. Déjà au lancement de cette politique par la ministre Beaudoin pendant la Semaine de la Francophonie en 1995 où nous avons eu l'honneur d'être présents, nous avons eu chaud au coeur. Chaud au coeur parce que la première phrase de son discours avait évoqué la préoccupation des Franco-Louisianais et je cite la ministre Beaudoin :

«Parce qu'ils vivent au sein d'un continent anglophone, les francophones ressentent le besoin constant de mieux assurer l'avenir de leur langue et de leur culture et ce, tant au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord.»

Quand nous entendons «en Amérique du Nord», nous aussi, les Franco-Louisianais, nous sommes concernés.

En lisant les mots suivants tirés de la politique du Gouvernement du Québec, et je cite : «la présente politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadienne cherche à donner l'impulsion nécessaire pour établir un nouveau dialogue, lui-même source d'une solidarité nouvelle entre les francophones d'Amérique du Nord.». Nous, les Franco-Louisianais, avons hâte de jouir, nous aussi, d'une nouvelle solidarité avec nos compatriotes d'expression française du Québec et du Canada.

Parce qu'au-delà des liens de parenté qui existent depuis la création de la Nouvelle-France, il y a une histoire importante de parrainage qui se tisse entre la Louisiane et le Canada depuis la création du Conseil pour le développement du français en Louisiane.

Oui, le grand frère, le Québec, a aussi accepté d'être parrain à la confirmation de sa petite soeur, la Louisiane.

En 1968, le Québec a créé le précédent des accords culturels et éducatifs avec la Louisiane ce qui a, par la suite, incité la France et la Communauté française de Belgique à entrer en coopération avec nous. Depuis 1969, le Québec fournit des professeurs de français-langue seconde dans nos écoles élémentaires. De plus, une délégation du Québec à Lafayette, au coeur de l'Acadiana, malheureusement fermée en 1992, a été une forte présence, un témoin puissant de la solidarité pour le mouvement de revitalisation du français qui prenait son élan en Louisiane.

De plus, depuis la signature d'un protocole d'entente avec les provinces Maritimes en 1992, la Louisiane bénéficie d'un rapprochement de l'Acadie, la mère patrie de plus de 500 000 citoyens louisianais. Le premier Congrès Mondial Acadien en 1994 a fourni une opportunité aux Cadiens de la Louisiane de mieux identifier «leur place» dans la Francophonie d'Amérique. Ceux qui ont visité le Nouveau-Brunswick n'ont pas manqué de remarquer la beauté d'une communauté nourrie par le respect du français en milieu minoritaire. Ceux qui n'ont eu que le plaisir de voir les images télévisées ont aussi été marqués par le dynamisme et la vitalité de l'Acadie du Nord. Nos jeunes s'interrogent asteur sur comment bâtir cette réalité pour leurs enfants en Acadie du Sud. Et, ça, c'est puissant!

Oh, la petite Louisiane francophone ne serait jamais arrivée où elle est sans l'appui, la solidarité du Québec et de l'Acadie. C'est évident. Aussi, c'est évident pour nous que la Louisiane ne peut continuer sa lutte pour une identité francophone sans la Francophonie d'Amérique du Nord.

Car la Louisiane, comme la Francophonie canadienne minoritaire d'ailleurs, est un vestige de la Nouvelle-France, un concept continental qui faisait fi des frontières politiques. Il y a lieu aujourd'hui de réinventer la solidarité d'autrefois. Il faut franchir les barrières et les frontières pour inventer de nouvelles pistes de solidarité, autant aux États-Unis qu'au Canada. Après tout, selon le recensement américain de 1990, il y a trois fois plus de citoyens qui parlent français à la maison aux États-Unis qu'au Canada à l'extérieur du Québec.

Et en passant, saviez-vous qu'en 1990, il y avait plus de personnes qui parlaient français en Louisiane qu'au Nouveau-Brunswick - (261 000 pour la Louisiane, 225 000 pour le Nouveau-Brunswick) et même plus de citoyens américains qui parlaient français en Nouvelle-Angleterre (360 000) que dans les provinces Maritimes (252 000)?

C'est ça mon Amérique, votre Amérique, une vraie puissance francophone!

Oh! que la politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadienne du Canada fait rêver les Louisianais qui souhaiteraient devenir partenaires dans cette politique dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de la culture et des communications. D'ailleurs, la FrancoFête et le deuxième Congrès Mondial Acadien en 1999 fourniront de merveilleuses opportunités de partenariat qui reflèteront parfaitement l'esprit de la politique qui fait l'objet du présent forum.

De plus, nous souhaitons le support et l'appui politique du Québec et du Canada dans nos démarches en vue de joindre la grande famille de la Francophonie internationale et, en particulier, la participation de la Louisiane au prochain Sommet de la Francophonie à Hanoi au Vietnam, en novembre de cette année. Nous désirons inviter toute cette Francophonie internationale et tout spécialement la Francophonie d'Amérique et vous tous, réunis ici aujourd'hui, à venir en Louisiane, en 1999, pour célébrer notre FrancoFête et le deuxième Congrès Mondial Acadien.

Que vous veniez voir combien la Francophonie cadienne et créole est enracinée en Louisiane sur les écores de nos bayous, sur les savanes de nos prairies. Que vous veniez respirer nos airs et boire de nos eaux. Que vous veniez goûter de nos terres fertiles autour de nos tables où brûlent les feux des Cadiens et des Créoles, pour tisonner ce feu communal qui fera briller les identités de tous les Francophones d'Amérique française. Merci et à tantôt en Louisiane.

Source : Conférence de Mme Earlene Broussard,
directrice du CODOFIL (Louisiane),
dans le cadre du Forum francophone de concertation
(Québec, 15 mars 1997)